



meylan

Une ambition
partagée

PLUS PROCHE DE VOUS
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE

Conseil municipal
20 décembre 2021

c'est **votre**
rendez-vous
citoyen





meylan

Une ambition
partagée

1^{ère} partie
Délibérations
sans
présentation





DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

- Accueil
- Appel
- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu de la précédente séance
- Début de l'examen des délibérations



OBJECTIFS

- Pouvoir procéder au remboursement des « Pass'sport&culture du p'tit Meylanais » collectés par les associations



Christophe BATAILH

Adjoint délégué à la vie associative

DECISION SOUMISE AU VOTE

Signature de la convention type de partenariat
avec toutes les associations adhérentes
au « Pass'sport et culture du p'tit Meylanais »



SOLIDARITE

CONVENTION 2022 DE MISE EN ŒUVRE DU SERVICE MÉTROPOLITAIN D'ACCUEIL DU DEMANDEUR DE LOGEMENT SOCIAL ENTRE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE ET LA VILLE DE MEYLAN (Délibération n°2021-12-20-2)

OBJECTIFS

- Renouveler l'adhésion de niveau 3 pour le guichet d'accueil de la Ville de Meylan, via son CCAS
- Préciser les nouvelles modalités d'orientation et d'accueil des ménages, dont ceux qui sont en situation d'habitat précaire



Christine ELISE

Conseillère municipale déléguée au logement

DECISION SOUMISE AU VOTE

Signature de la convention 2022 de mise en œuvre du service métropolitain d'accueil et d'information de la demande de logement social



SOLIDARITE

CONVENTION ENTRE LE PRÉFET DE L'ISÈRE ET LES SERVICES ENREGISTREURS SNE CONCERNANT LES CONDITIONS ET LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME NATIONAL D'ENREGISTREMENT DES DEMANDES DE LOGEMENT LOCATIF SOCIAL (Délibération n°2021-12-20-3)

OBJECTIFS

- Fixer les conditions et les modalités de mise en œuvre du système d'enregistrement des demandes de logement locatif social dans le département de l'Isère



PRÉFECTURE DE L'ISÈRE



Christine ELISE

Conseillère municipale déléguée au logement

DECISION SOUMISE AU VOTE

Adoption et signature de la convention entre le Préfet de l'Isère et les services utilisateurs du SNE



OBJECTIFS

- Prolonger la durée de la convention afin d'obtenir les éléments administratifs et financiers nécessaires à la clôture de l'opération de prolongement de ligne C1 au Pôle d'Echange Montbonnot - Pré de l'Eau



Antoine JAMMES
Adjoint délégué aux mobilités

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Autorisation du maire à signer l'avenant n°1 à la convention de co-maitrise d'ouvrage et modalités de répartition financière pour le prolongement de la ligne C1 à Montbonnot - Pré de l'Eau



OBJECTIFS

- Créer/supprimer les postes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux



Méline HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources



DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Validation du nouveau tableau des effectifs



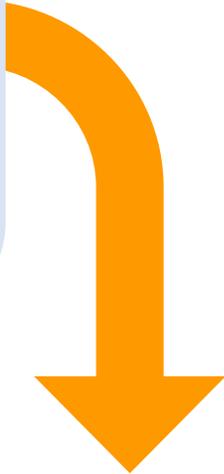
OBJECTIFS

- Octroyer au personnel en activité des prestations sociales, culturelles, sportives et de loisirs, en référence à l'indice brut de traitement



Méлина HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources



DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Autorisation du maire à signer le mandat de gestion



OBJECTIFS

- Recruter 5 agents recenseurs contractuels du 20 janvier au 28 février 2022
- Modalités de rémunération : montant de la dotation accordée par l'INSEE majorée de 40 % pondéré par le nombre de foyers recensés, les contraintes de secteurs, la qualité du travail et la manière de servir ainsi que la présence aux formations



Méline HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Autorisation du maire à recruter 5 agents recenseurs et détermination des modalités de leur rémunération



meylan

Une ambition
partagée

2e partie
délibérations
présentation
détaillée





DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

- Points d'information au conseil municipal
 - Contrats de dettes
 - Réunions publiques à venir
 - Information sur Energ'Y Citoyennes à la MMM le lundi 10 janvier
 - Information sur le chantier de l'ancienne fac de pharma le 31 janvier
 - Concertation sur le C1+ les 7 et 10 février



SOLIDARITE

CONVENTION "VILLE AMIE DES ENFANTS" AVEC L'UNICEF ET ADOPTION DU PLAN D'ACTION MUNICIPAL 2020/2026 POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE (Délibération n°2021-12-20-8)

OBJECTIFS

- Définir les modalités de la participation de la ville de Meylan à l'initiative « Ville amie des enfants » de l'UNICEF
- Mettre en œuvre un plan d'action municipal 2020/2026



Véronique CLERC

Adjointe déléguée à l'enfance

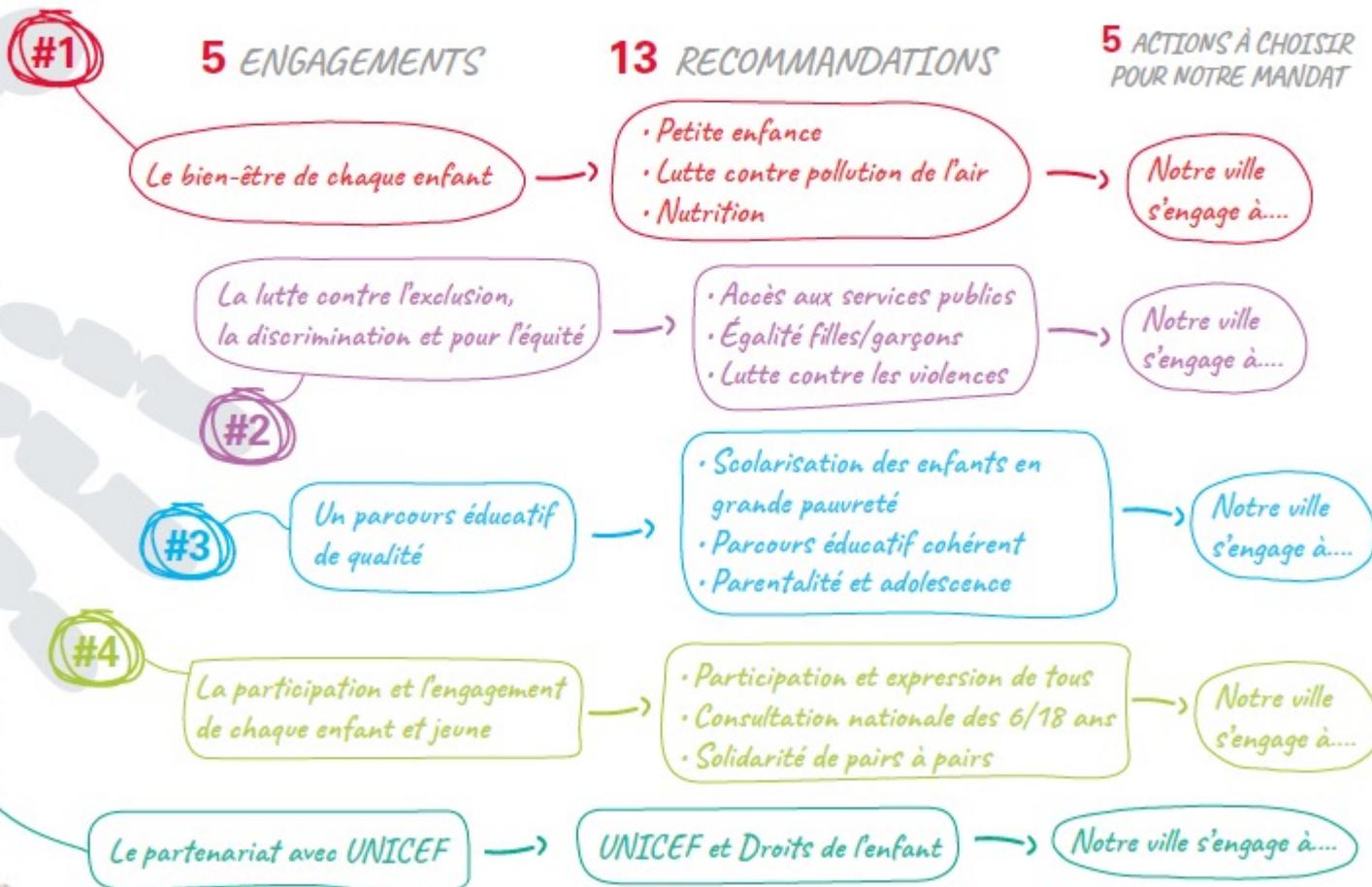
DECISION SOUMISE AU VOTE

Signature de la convention "Ville amie des enfants" avec l'UNICEF et adoption du plan d'action municipal 2020/2026 pour l'enfance et la jeunesse

DÉMARCHE Ville amie des enfants

2020 / 2026

Cinq engagements en faveur des droits de l'enfant





SOLIDARITE

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION "SPACE JUNK" POUR LA PARTICIPATION DE LA VILLE DE MEYLAN AU STREET ART FEST GRENOBLE-ALPES 2022 (Délibération n°2021-12-20-9)

OBJECTIFS

- Développer l'art dans l'espace public
- Associer la Ville de Meylan au festival « Street Art Fest Grenoble Alpes » au côté des autres communes métropolitaines

Spacejunk 
Art Centers



Céline BECKER-GANDIT

Adjointe déléguée à la culture et à l'accessibilité

DECISION SOUMISE AU VOTE

Signature de la convention de partenariat avec l'association
« SpaceJunk » et versement d'un montant de 15 000€



OBJECTIFS

- Verser une subvention de fonctionnement aux associations qui participent activement à la vie économique, sociale, culturelle et sportive ainsi qu'à l'animation de la commune, afin d'assurer leurs activités tout au long de l'année



Christophe BATAILH

Adjoint délégué à la vie associative

DECISION SOUMISE AU VOTE

Versement d'une subvention de fonctionnement aux associations au titre de l'exercice 2022



SOLIDARITE

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'EXERCICE 2022

(Délibération n°2021-12-20-10)

Subventions inférieures à 23 000 €

Divers	1 066€
Unions de quartier	5 580€
Sport	119 449€
Socio-culturel et culturel	1 536€
Sous-total subventions inférieures à 23 000 €	127 631€

Subventions supérieures à 23 000 €

Jeunesse	466 888€
Sport	144 993€
Culture	72 140€
Sous-total subventions supérieures à 23 000 €	684 021€
TOTAL GENERAL	811 652€



Christophe BATAILH

Adjoint délégué à la vie associative

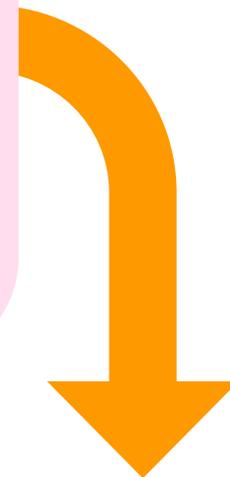


SOLIDARITE

CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA COMMUNE DE MEYLAN ET L'ASSOCIATION "BASKET CLUB LA TRONCHE MEYLAN" (BCTM) - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2022 (Délibération n°2021-12-20-11)

OBJECTIFS

- Contractualiser avec l'association « Basket club La Tronche-Meylan » (BCTM) :
 - Les attentes de la collectivité
 - Les modalités d'utilisation de la subvention de fonctionnement de 40 051€
 - Les conditions d'application de la convention



Ilyès POURRET

Conseiller municipal délégué au sport

DECISION SOUMISE AU VOTE

Signature d'une convention d'objectifs avec l'association BCTM pour l'année 2022



SOLIDARITE

CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA COMMUNE DE MEYLAN ET L'ASSOCIATION "ENTENTE SPORTIVE DU RACHAIS" (ESR) - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2022 (Délibération n°2021-12-20-12)

OBJECTIFS

- Contractualiser avec l'association « Entente sportive du Rachais » (ESR) :
 - Les attentes de la collectivité
 - Les modalités d'utilisation de la subvention de fonctionnement de 24 403€
 - Les conditions d'application de la convention



Ilyès POURRET

Conseiller municipal délégué au sport

DECISION SOUMISE AU VOTE

Signature d'une convention d'objectifs avec l'association ESR pour l'année 2022



OBJECTIFS

- Contractualiser avec l'association « Meylan Escrime » :
 - Les attentes de la collectivité
 - Les modalités d'utilisation de la subvention de fonctionnement de 35 136€
 - Les conditions d'application de la convention



Ilyès POURRET

Conseiller municipal délégué au sport

DECISION SOUMISE AU VOTE

Signature d'une convention d'objectifs
avec l'association Meylan escrime pour l'année 2022

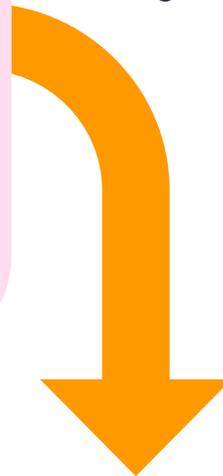


SOLIDARITE

CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA COMMUNE DE MEYLAN ET L'ASSOCIATION 'MEYLAN HAND-BALL' - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2022 (Délibération n°2021-12-20-14)

OBJECTIFS

- Contractualiser avec l'association « Meylan Hand-ball » :
 - Les attentes de la collectivité
 - Les modalités d'utilisation de la subvention de fonctionnement de 35 453€
 - Les conditions d'application de la convention



Ilyès POURRET

Conseiller municipal délégué au sport

DECISION SOUMISE AU VOTE

Signature d'une convention d'objectifs avec l'association Meylan hand-ball pour l'année 2022

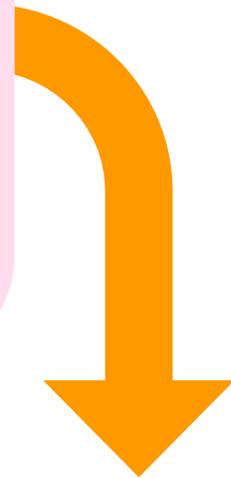


SOLIDARITE

CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA COMMUNE DE MEYLAN ET L'ASSOCIATION "ESPACE MUSICAL GASTON BAUDRY" (EMGB) - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2022 (Délibération n°2021-12-20-15)

OBJECTIFS

- Contractualiser avec l'association « Espace musical Gaston Baudry » (EMGB) :
 - Les attentes de la collectivité
 - Les modalités d'utilisation de la subvention de fonctionnement de 71 040€
 - Les conditions d'application de la convention



Jean-Pierre DESBENOIT

Conseiller municipal délégué à la musique

DECISION SOUMISE AU VOTE

Signature d'une convention d'objectifs avec l'association EMGB pour l'année 2022



OBJECTIFS

- Concilier le respect des impératifs légaux et l'amélioration des organisations dans le cadre d'un dialogue social rapproché



Méлина HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources



DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Adoption des modalités relatives au temps de travail



Rappel du calendrier du cycle budgétaire annuel

22 novembre 2021

Ouverture du Débat d'Orientation Budgétaire



Conseil Municipal



Elaboration du budget 2022

20 décembre 2021

Vote du Budget Primitif 2022



Conseil Municipal

1^{er} jan 2022

Exercice budgétaire

Exécution du budget

Vote de Décisions Modificatives
(ex : affectation des résultats 2021)



Conseil Municipal

31 déc 2022



Au plus tard

30 juin 2023

Approbation du Compte Administratif 2022



Conseil Municipal



Les principes directeurs du budget 2022

- **Stabilité** des taux d'imposition
- **Modernisation et amélioration durable du patrimoine communal et des services** aux habitants par un programme d'investissements
- **Préservation de la capacité d'autofinancement** de la commune grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement
- **Optimisation des ressources** de la commune par la recherche de **financements extérieurs et des solutions innovantes**



Le budget primitif 2022 de la ville en synthèse

FONCTIONNEMENT (en milliers d'euros)			
DEPENSES		RECETTES	
Dépenses réelles (hors frais financiers)	26 243	Recettes de gestion courante	30 199
Frais financiers	400	Produits exceptionnels	2
Amortissements des immobilisations	1 220		
Virement à la section investissement	2 338		
Total dépenses :	30 201	Total recettes :	30 201
INVESTISSEMENT (en milliers d'euros)			
DEPENSES		RECETTES	
Dépenses d'équipement	6 482	Autofinancement prévisionnel (épargne brute)	3 558
Remboursement capital de la dette	2 260	Autres recettes (FCTVA, TA, subv.)	685
Autres (cautionnement, autres emprunts...)	1	Emprunt équilibre	4 500
Gestion active de dette (revolving)	1 160	Gestion active de dette (revolving)	1 160
Total dépenses :	9 903	Total recettes :	9 903

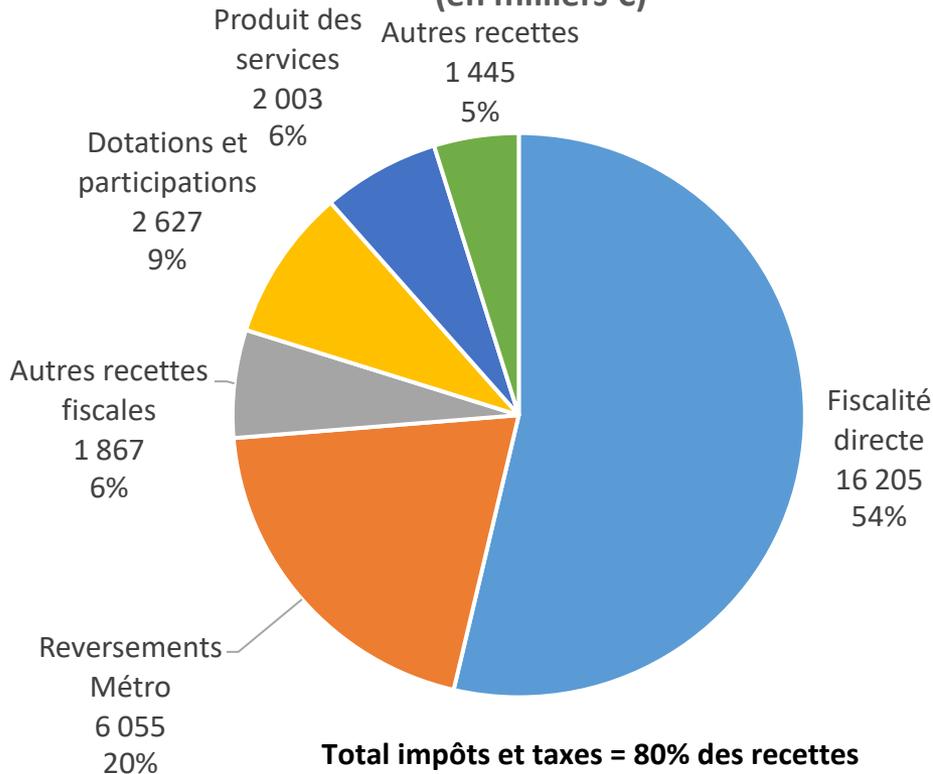


Les recettes de fonctionnement du budget 2022

30,2 M€ (+0,8% par rapport au budget primitif 2021)

BP 2022 - recettes de fonctionnement

(en milliers €)



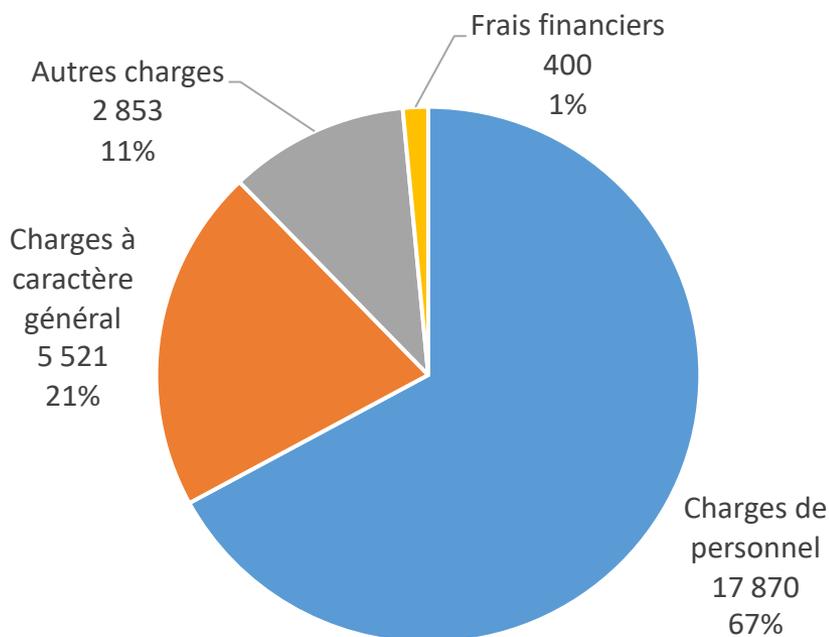
- **Impôts et taxes (24,1 M€) ↗ +1,1%**
Stabilité des taux d'imposition (inchangés depuis 2010)
Augmentation du nombre de logements
Droits de mutation en hausse (volume de transactions)
- **Dotations et participations (2,6 M€) ↗ +0,4%**
Participation CAF en légère baisse (secteur petite enfance) compensée par hausse du FCTVA
- **Produits des services (2,0 M€) ↘ -1,4%**
Réajustement des prévisions de recettes par rapport au réel constaté
- **Autres recettes (1,4 M€) ↗ +0,7%**
Produits des loyers



Les dépenses de fonctionnement du budget 2022

26,6 M€ (+0,8% par rapport au budget primitif 2021)

BP 2022 - dépenses de fonctionnement
(en milliers €)



- **Charges de personnel (17,9 M€) ↗ +1,5%**
Stabilisation des postes, révision du régime indemnitaire
- **Charges à caractère général (5,5 M€) ↗ +1,8%**
Hausse des tarifs de l'énergie
Maîtrise de l'évolution des autres dépenses à +1%
- **Autres charges (2,9 M€) ↘ -5,2%**
Maintien des subventions aux associations et au CCAS
Baisse du prélèvement SRU grâce aux investissements réalisés dans le logement social fin 2020
- **Frais financiers (0,4 M€) ↘ -0,5%**
Diminution du coût moyen de la dette



Les dépenses d'investissement du budget 2022

Des investissements à hauteur de 6,5 M€ pour 2022

Moyens généraux (0,5M€)

Mobilier, matériel, outillage, informatique et télécom

Sport (0,3M€)

projet rénovation gymnase mi-plaine, études pour végétalisation cour d'école

Réserves foncières (0,5M€)

Préemption selon opportunités

Education (1,7M€)

CINE, restaurant scolaire Béalières, études conception école Mi-plaine

Transition écologique (0,4M€)

Entretien espaces extérieurs, mobilités douces, biodiversité

Espace public (0,4M€)

Études quartier mi-plaine, voirie, études urbaines

Proximité (0,6M€)

Etudes maison des Buclos, rénovation ou remplacement salle Decibeldone, rénovation LCR Roselière, budget participatif

Action sociale (0,7M€)

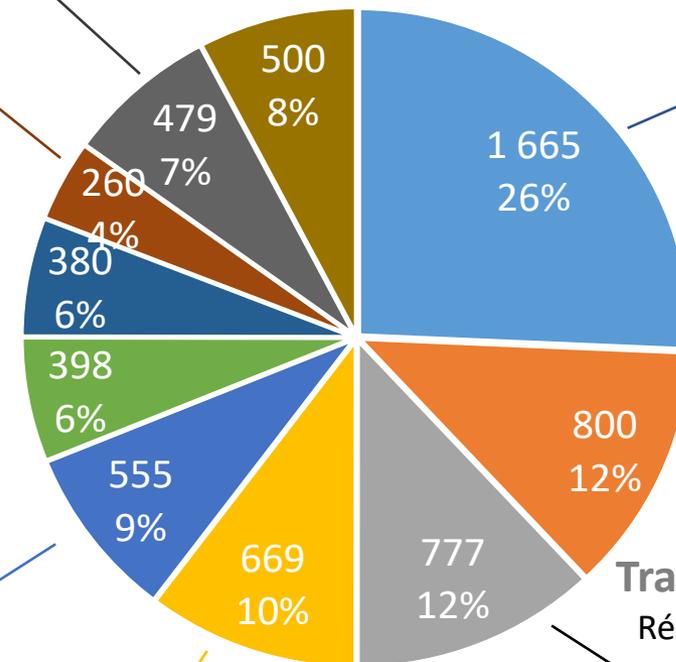
BRS programmes PLM et Teccelia, accessibilité

Patrimoine (0,8M€)

Entretien du patrimoine bâti, extension cimetière Gamond, Études clos des Capucins

Transition énergétique (0,8M€)

Rénovation thermique d'un bâtiment, modernisation éclairage publique, photovoltaïque tennis couverts, flotte de véhicules ZFE, contrat de performance énergétique

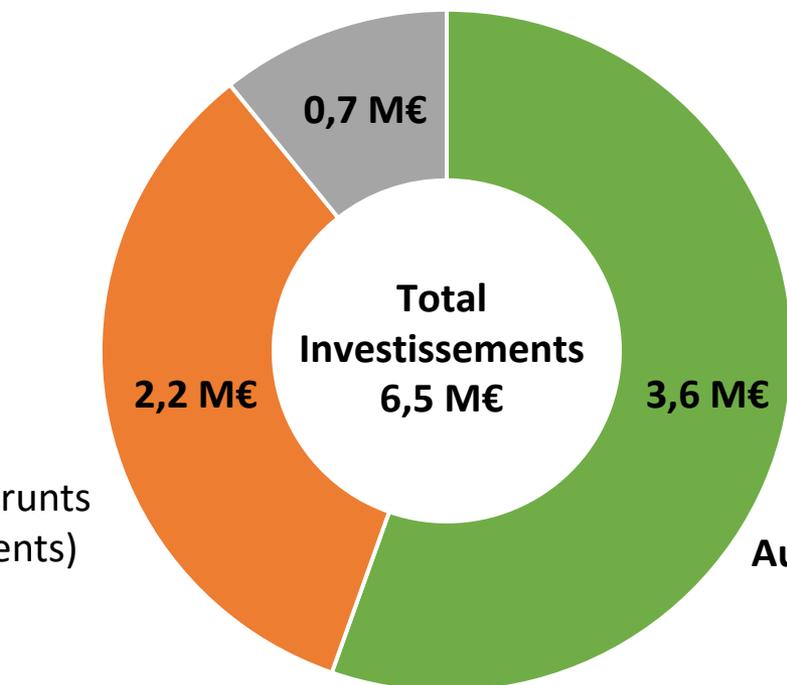




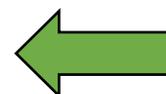
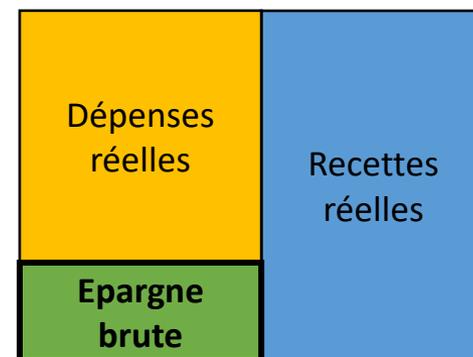
Les sources de financement de l'investissement pour 2022

(en millions d'euros)

Autres recettes
(subventions, FCTVA*)



Fonctionnement



Autofinancement brut
(épargne brute)

* FCTVA = Fonds de Compensation de la TVA



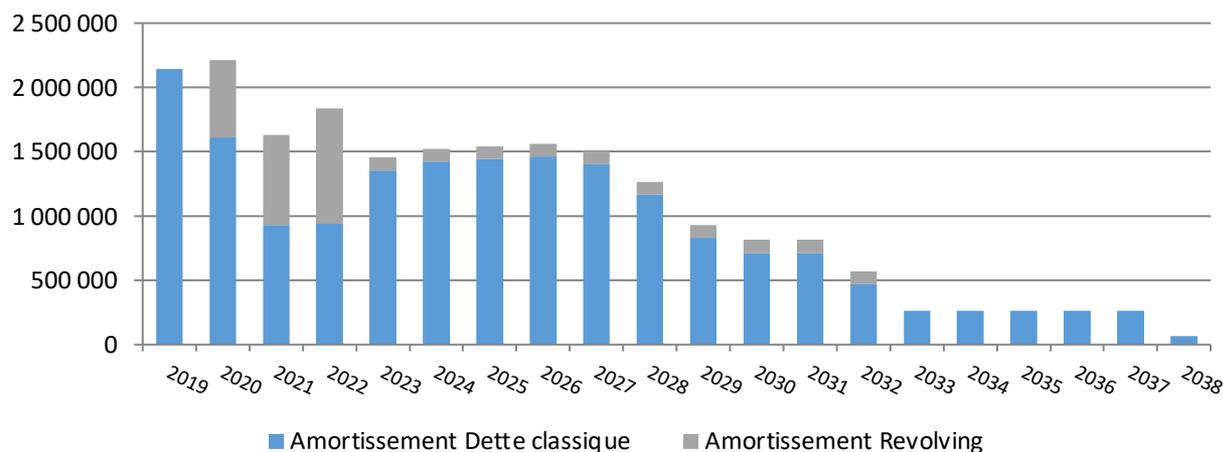
La dette du budget 2022

- Encours prévisionnel de la dette au 1^{er} janvier 2022 : 9,2 M€
- Amortissement prévisionnel 2022 : 1,1 M€ + 1,2 M€ gestion active de dette

3 nouveaux contrats d'emprunts à taux fixes conclus pour 8 M€* pour :

- Financer les investissements futurs
- Allonger la durée de vie moyenne de la dette
- Optimiser le coût du financement en sécurisant des taux historiquement bas

Profil d'amortissement de la dette



* Mobilisables entre 2021 et 2023



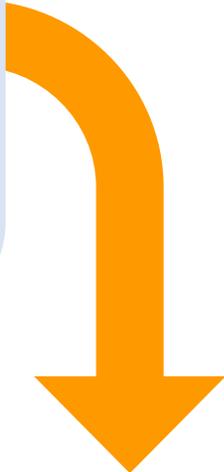
OBJECTIFS

- Équilibre du budget :
 - Pour la section de fonctionnement à 30 200 951 €
 - Pour la section d'investissement à 9 903 212 €



Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée aux finances



DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation du budget primitif 2022 du budget Ville



OBJECTIFS

- Équilibre du budget :
 - Pour la section de fonctionnement à 884 400 €
 - Pour la section d'investissement à 781 400 €



Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée aux finances

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation du budget primitif 2022 du budget annexe Inovallée



Budget annexe Inovalée

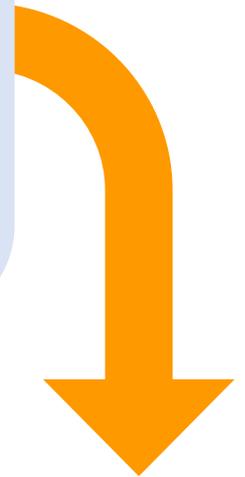
EN MILLIERS D'EUROS	CA 2020	BP 2021	BP 2022
Produits des services			
Cession - vente de terrains aménagés (cession AZ132)		550	706
Autres produits de gestion courante (loyers)	121	147	145
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	121	697	851
Charges à caractère général (aménagement, entretien des bâtiments, études, charges locatives, taxe foncière, frais d'actes...)	74	771	105
Frais financiers (charges + produits financiers)	0	0	0
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	74	771	105
EPARGNE DE GESTION (hors excédent n-1)	47	-74	746
Frais financiers (charges + produits financiers)	0	0	0
EPARGNE BRUTE (autofinancement)	47	-74	746
Remboursement capital de la dette	0	0	0
EPARGNE NETTE (hors excédent n-1)	47	-74	746
Dépôt et cautionnement	0	2	2
Régularisation écritures années antérieures	0	0	0
Remboursement capital de la dette	0	0	0
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	0	2	0

- Cession prévue du tènement B'Dis (0,7 M€)



OBJECTIFS

- Équilibre du budget :
 - Pour la section de fonctionnement à 1 122 695,21 €
 - Pour la section d'investissement à 1 122 695,21 €



Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée aux finances

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation du budget primitif 2022 du budget annexe Bas-Charlaix



DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE



Philippe CARDIN
Maire de Meylan



Antoine JAMMES
Adjoint délégué à l'urbanisme

- Vœu relatif à l'aide à la relance de la construction durable (plan France relance)



meylan

Une ambition
partagée

**PLUS PROCHE DE VOUS
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE**

Rendez-vous
le 7 février 2022 !

